

Nom : _____ Prénom : _____

Code candidat :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF B1



Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 6 minutes</i>	25 min environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée ; - analyser le contenu d'un document d'intérêt général.	35 min	/25
Production écrite Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...).	45 min	/25
Production orale Épreuve en trois parties : - entretien dirigé ; - exercice en interaction ; - expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur.	15 min environ <i>Préparation : 10 min pour la 3^e partie de l'épreuve.</i>	/25

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100
Note minimale requise par épreuve : 5/25
Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45 minutes

Note totale :	/100
----------------------	-------------



Partie 1

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 points



■ Consignes

Vous allez entendre trois documents sonores, correspondant à des situations différentes.

Pour le premier et le deuxième document, vous aurez :

- 30 secondes pour lire les questions ;

- une première écoute, puis 30 secondes de pause pour commencer à répondre aux questions ;

- une deuxième écoute, puis 1 minute de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions, en cochant () la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

6 points

Document 1

1. Quel est le problème de la mère ? 1 point
 - Elle a une très grave maladie.
 - Elle oublie beaucoup de choses.
 - Elle se sent très seule.

2. La mère est étonnée parce que sa fille : 1 point
 - est rentrée de voyage.
 - lui apporte des médicaments.
 - a préparé un gâteau.

3. Qu'a fait la mère pour l'anniversaire de Philippe ? 1 point
 - Un gâteau.
 - Un repas.
 - Rien.

4. La mère est allée à l'anniversaire de Philippe : 1 point
 - Vrai
 - Faux
 - On ne sait pas

5. Quel âge a la mère ? 1 point
 - 65 ans
 - 57 ans
 - 75 ans

6. La mère va partir une semaine avec sa fille : 1 point
 - Vrai
 - Faux
 - On ne sait pas

Document 2

6 points

1. Ce document est : 1 point
 - une publicité.
 - un témoignage.
 - une annonce.

1. Cet homme a des problèmes pour : 1 point
 - écrire.
 - parler.
 - chanter.

2. Il se souvient des numéros de téléphone de : 1 point
 - tous ses amis.
 - tous ses enfants.
 - toute sa famille.

3. Il a des souvenirs précis des événements : 1 point
 - très récents.
 - très anciens.
 - anciens et récents.

5. Que pense-t-il de cette faculté ? 1 point
 - Il trouve cela très pratique.
 - Il trouve cela plutôt gênant.
 - Il en est fier.

6. Sa « maladie » peut être soignée. 1 point
 - Vrai
 - Faux
 - On ne sait pas

Document 3

13 points

Vous allez entendre un document sonore. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions, puis vous entendrez deux fois l'enregistrement avec une pause de 3 minutes entre les deux écoutes. Après la deuxième écoute, vous aurez encore 2 minutes pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

1. Quel est le sujet de l'interview ? 1 point
 - Le théâtre
 - La mémoire
 - Le cirque

2. Sur scène l'acteur interprète : 1 point
 - des dizaines de personnages.
 - un seul personnage.
 - des centaines de personnages.

3. Quelle est la durée de ce spectacle ? 1 point
 - Une heure.
 - Deux heures.
 - Trois heures.

4. Il se souvient de ses textes : 1 point
 - grâce à son corps.
 - sans travailler.
 - en dansant

5. Quel auteur est cité ? 1 point
 Molière
 Anouilh
 Proust
6. Pour se souvenir de ses textes, il doit absolument : 1 point
 les entendre.
 les visualiser.
 les lire.
7. A quoi compare-t-il la mémoire ? (donnez au moins un exemple) 2 points
.....
8. Selon l'acteur, quel est le principal ennemi de la mémoire? 1 point
.....
9. Peut-il revenir en arrière lorsqu'il dit un texte ? 1 point
 Oui Non On ne sait pas
10. Qu'arrive-t-il au dresseur qui a peur ? 1 point
.....
11. Qu'arrive-t-il à l'acteur qui a peur ? 2 points
.....



Partie 2

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

25 points



■ Exercice 1

12 points

Votre ami(e) et vous souhaitez suivre un cours de français langue étrangère en France pendant 4 semaines dans le but de vous préparer à l'examen du DALF.

Vous voulez un cours intensif et vous préférez que l'effectif ne dépasse pas 15 étudiants par classe.

Par ailleurs, vous désirez loger en famille, faire des excursions dans des lieux connus, goûter aux spécialités gastronomiques locales, rencontrer des habitants de la région et surtout multiplier les occasions de parler français.

Vous hésitez entre les deux organismes suivants :

	Centre de langue de Saint-Rémy de Provence	Centre de Linguistique de Carnac
Programme pédagogique	Français général: 15, 21, 23 ou 30 heures de cours par semaine. 13 niveaux au minimum, garantis toute l'année. Nombre moyen d'étudiants par classe: 8 à 12. Préparation au DELF, au DALF et au diplôme de langue de l'Alliance Française. Tous les examens, sauf le DALF se passent au Centre.	- Pratique de la langue: cours intensifs mensuels (4 semaines et plus); cours semi-intensifs semestriels (13 semaines); cours collectifs sur mesure. - Préparation au DELF et au DALF - Effectifs par classe inférieurs à 13.
Hébergement	Au choix, en internat sur le campus (demi-pension ou pension complète) ou en externat (studio meublé).	Plusieurs formules: dans une famille française; en résidence universitaire; en studio indépendant; dans un centre de séjour; dans un foyer de jeunes travailleurs (de 16 à 25 ans); en hôtels de tourisme.
Activités culturelles	Dégustation de produits locaux dans les restaurants des environs et les fermes provençales . Visite de villages provençaux. Sur le campus: bibliothèque, « cyberdrome» (salle Internet), cinémathèque, gymnase, terrains de sport, foyer-bar.	Rencontres et sorties sportives; excursions à Paris et dans les châteaux de la Loire; spectacles; ateliers hebdomadaires: musique, théâtre, danse, chant, vidéoclub, etc. Le célèbre «Tour du monde en 80 plats» : découverte des cuisines du monde préparées par les stagiaires.
Vivre avec les Français	Club «échange-langue» (échange d'heures de conversation avec des Français), «Points Accueil Plus» dans les boutiques et les restaurants, possibilité de rejoindre des clubs sportifs cannois.	Stages spécifiques orientés sur l'interculturel; des activités extra-pédagogiques très variées permettant d'aller à la rencontre des habitants de la ville et de la région: soirées, sorties et week-ends en village, échanges, participation à des projets.

a) Pour chacun des centres de langue, et pour chacun des critères proposés, mettez une croix (X) dans la case "convient" ou ne "convient pas"

	Centre de langue de Saint-Rémy de Provence		Centre de Linguistique de Carnac	
	Convient	Ne convient pas	Convient	Ne convient pas
Cours intensif / Effectif				
Préparation au DALF				
Hébergement				
Spécialités gastronomiques locales				
Rencontres avec des habitants				
Découverte de lieux célèbres				

Quel est l'établissement que vous choisissez ?

▣ Exercice 2

Aider les handicapés dans le monde du travail

Les personnes handicapées restent victimes de forts préjugés dans le monde du travail. La sixième Semaine pour l'emploi en leur faveur entend les combattre. Elle est marquée par une reprise de la polémique sur les Centres d'Aide par le Travail.

Aujourd'hui, 26% des personnes handicapées sont au chômage. En cause, selon beaucoup, les préjugés dont elles sont victimes. Préjugés que la neuvième semaine pour l'emploi en leur faveur, qui vient de débiter, entend combattre. L'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion* professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et la Ligue pour l'Adaptation du diminué physique au travail (Adapt) veulent mobiliser autour du slogan "Agir, c'est réussir".

« Le handicap, lorsqu'il est visible est encore trop souvent associé à l'incompétence. La mobilisation est plus que jamais nécessaire pour modifier le regard sur le handicap », expliquent les deux associations. Aujourd'hui, rappellent-elles, « 215 000 personnes handicapées sont à la recherche d'un emploi et restent, en moyenne, deux fois plus longtemps sans activité ».

Pourtant, 87% des entreprises qui emploient des travailleurs handicapés s'en disent satisfaites et 62% des entreprises qui n'en emploient pas estiment qu'une telle expérience « pourrait se dérouler de manière satisfaisante », selon un sondage réalisé en vue de la semaine d'action. « On observe ainsi que le passage à l'acte est déterminant pour les chefs d'entreprises, puisqu'ils sont majoritairement satisfaits lorsqu'ils ont effectué une embauche* », a commenté le directeur général de l'Adapt, Philippe Velut. D'après des témoignages de chefs d'entreprise recueillis dans le Guide France Info *Le salarié handicapé dans l'entreprise*, ce dernier est « un salarié comme les autres, avec en plus, la volonté de s'en sortir ». Souvent « plus productif que les autres », il crée un « effet fédérateur* dans une équipe de travail » où les petits problèmes courants sont « relativisés ».

La Semaine s'est ouverte lundi sur le parvis du Trocadéro à Paris, par un événement symbolique, en présence des adjointes pour les personnes handicapées au maire de Paris. Les Franciliens* sont invités par les organisateurs « à manifester leur soutien à l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail, en apposant l'empreinte colorée de leurs mains sur des livres géants ». Tout au long de la semaine, 16 régions se mobilisent et organisent près de 80 événements. Forums, tables rondes, pièces de théâtre, match de "torball" (football adapté) entre une équipe de déficients visuels et des chefs d'entreprise, tout sera bon pour « lever les freins psychologiques et culturels ». (...)

Comité « tous ensemble au travail », novembre 2002

* **insertion** : intégration

* **embauche** : fait d'engager, de recruter une personne pour un travail

* **fédérateur** : qui rassemble, rapproche, crée des liens

* **Francilien** : habitant de la région parisienne

Questions

1. Quel est le thème général de ce document ? (1 point)

- Les conditions de travail des handicapés.
- La mobilisation pour l'emploi des personnes handicapées.
- Les associations de défense des personnes handicapées.

2. Quelle est le principal préjugé dont sont victimes les personnes handicapées qui recherchent un emploi ? (2 points)

3. Vrai, faux, on ne sait pas ? Cochez la case correspondante et justifiez votre réponse en citant une expression ou une phrase du texte. (4 points)

a) *Les travailleurs handicapés sont bien intégrés dans les entreprises où ils travaillent.*

- Vrai Faux On ne sait pas.

Justification :

b) *Même si elles travaillent bien, les personnes handicapées sont moins performantes que les autres employés.*

- Vrai Faux On ne sait pas.

Justification :

4. Cochez la bonne réponse : (6 points)

a) Qu'est-ce qui freine le développement de l'emploi des personnes handicapées ?

- Le manque d'information des chefs d'entreprise.
- Une position de principe des chefs d'entreprise.
- La difficulté des chefs d'entreprise à prendre cette décision.

b) Qui est invité à cette Semaine pour l'emploi ?

- Tous les Franciliens.
- Seulement les personnalités politiques.
- Seulement les personnes handicapées et les employeurs.

c) Qu'est-ce qui sera organisé au cours de cette Semaine spéciale ?

- Des ateliers de peinture.
- Des rencontres sportives.
- Des activités culturelles et sportives.

